

Le député Patrice Martin-Lalande est chargé d'une réflexion sur la redevance

En prévision du traditionnel débat d'orientation budgétaire qui devrait se tenir en juin au Parlement, la mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a chargé le rapporteur spécial du budget de la communication, M. Patrice Martin-Lalande, de mener d'ici la mi-juin des travaux sur la redevance audiovisuelle, dont quasiment tous les rapporteurs successifs au budget ont réclamé, sans succès, la suppression. Marc Tessier, président de France télévisions, Philippe Parini, secrétaire général du ministère de l'Economie, Jean Bassères, directeur de la Comptabilité publique et Alain Seban, directeur du Développement des médias devraient notamment être entendus dans le cadre de cette réflexion.